

Image not found or type unknown



Soins médicaux en france

Par **SAID BOUZACHAN**, le **25/08/2017** à **06:28**

Bonjour, je suis français par naturalisation et j'ai ma mère au Maroc souffrante d'une arthrose à ces deux genou j'aimerais la faire venir pour subir une opération à la charge de ma sécurité social et ma mutuelle est ce possible si oui quelle est la procédure ? Merci

Par **youris**, le **25/08/2017** à **09:26**

bonjour,
je pense que ce genre d'opération est réalisable au maroc.
la sécurité sociale française ne prendra pas en charge l'opération de votre mère puisqu'elle n'est pas ayant droit, il devrait en être de même pour votre mutuelle.
salutations